

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **58 (1966)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans son Bulletin d'information N° 1, le Centre d'étude juridique européenne de Genève constate par exemple qu'un véritable droit européen est actuellement en plein développement. Ce droit intéresse directement la Suisse, qui participe d'ailleurs, dans une certaine mesure, à sa création, puisque notre pays est membre du Conseil de l'Europe, de l'Association européenne de libre-échange et de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Les mêmes observations concernent évidemment les efforts entrepris par la CEE afin d'eupériser le droit de l'inventeur. Il semble qu'un effort particulier devrait être fait dans la voie d'une convention entre la CEE et l'AELE. Il paraît que la première de ces grandes organisations internationales montre peu d'empressement pour une telle recherche. En revanche, une commission du Conseil des ministres de l'AELE s'occupe, dit-on, de la question.

En ces matières, le séparatisme n'est certainement pas le moyen d'arriver à une meilleure coopération européenne, voire à l'intégration économique qui soulève de vastes espoirs dans les populations de notre continent.

On ne saurait faire de la désintégration de détail et du même coup de l'intégration dans l'ensemble!

Bibliographie

Monographies professionnelles. – L'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie a pris la louable initiative d'éditer une série de monographies professionnelles des métiers de mécanicien, dessinateur de machines, menuisier-modeleur, mécanicien-ajusteur, ouilleur et mécanicien de précision.

Voilà une excellente initiation à différentes professions qui ouvrent un bel avenir à la jeunesse studieuse de notre pays. Il faut louer les auteurs de ces textes concis, extrêmement clairs et précis qui permettront au jeune homme à la recherche d'une place d'apprentissage qui convienne à ses aptitudes et à ses goûts, une meilleure compréhension technique d'un certain nombre de professions qui continueront à jouer un rôle enviable dans l'expansion économique de notre pays et un choix plus facile.

L'excellence de l'illustration, qui montre l'apprenti mécanicien de précision, par exemple, dans des exercices de limage à l'étau, de contrôle, de tournage ou de montage, est également fort suggestive et accompagne remarquablement les textes.

Ces monographies ne donnent pas seulement une excellente idée de différents métiers de l'industrie des machines, mais de précieux renseignements sur l'apprentissage et les examens de fin d'apprentissage.

Ces excellents produits de vulgarisation ne font pas double emploi avec les éditions analogues de l'Association suisse de l'orientation professionnelle. Chacune de ces monographies particulières peut être obtenue au prix de 50 ct. la pièce au secrétariat de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, Dufourstrasse 1, Zurich. J. M.